



ARRETE N° ARR 25.381/F

**PORTANT DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT
CIVIL**

Le Maire de BRUNOY,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, les articles L.2122.17 et notamment L. 2122.18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du Conseil municipal,

VU la délibération n°20.006/K du 27 mai 2020 du Conseil Municipal portant élection du Maire,

VU la délibération n°20.008/K du 27 mai 2020 du Conseil Municipal portant désignation des adjoints au maire.

CONSIDERANT qu'aucun adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages le 19 juillet 2025,

CONSIDERANT que les conseillers municipaux premiers inscrits dans l'ordre du tableau, sont eux-mêmes empêchés.

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est donné délégation d'officier d'état civil à Madame Elisabeth, Andrée, Marie-Paul FALOU (née THOMAS), conseillère municipale, pour la célébration des mariages du 19 juillet 2025.

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 3 : Ampliation

Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Brunoy,

Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services de la ville de Brunoy,

Les agents communaux assermentés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à Madame la Préfète de l'Essonne.

ARRETE N° ARR 25.381/F

PORTANT DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT
CIVIL

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

Fait à Brunoy, le 11 juillet 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Acte publié sur le site de la Ville le : 11/07/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté

Numéro attribué à l'acte : ARR 25.381/F

Objet de l'acte : PORTANT DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 4 - Delegation de fonctions

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250711-BRU_AR_25059_1-AR

Date de l'acte : 11/07/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_25059_1

Date de réception en Préfecture : 11 juillet 2025